

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 03771

Numéro SIREN : 830 605 176

Nom ou dénomination : AB FINANCEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 14/04/2023 sous le numéro de dépôt 2320

BILAN - PASSIF

140 - AB FINANCEMENT

Du 01/10/2022 au 31/12/2022

PASSIF

	Valeurs au 31/12/22	% du passif	Valeurs au 30/09/22	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 5 800 850)	5 800 850		5 800 850	
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-5 418 272	-989	-5 488 878	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	12 387	2	70 606	13
SITUATION NETTE	394 965	72	382 578	70
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	394 965	72	382 578	70
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)	151 425	28	152 784	28
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 260		12 288	2
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	152 685	28	165 072	30
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	547 650	100	547 650	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

152 685

165 072

CPTÉ RÉSULTAT DÉTAILLÉ % CA

140 - AB FINANCEMENT

Du 01/10/2022 au 31/12/2022

	Du 01/10/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/10/21 Au 30/09/22	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation						
Montant net du chiffre d'affaires						
Reprises sur prov. (amorts), transf. charges			47		-46	-100
Autres produits			2 051		-2 051	-100
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			2 098		-2 098	-100
Charges d'exploitation						
Autres achats et charges externes	-11 028		11 258		-22 286	-198
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	-11 028		11 258		-22 286	-198
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	11 028		-9 161		20 189	220
Quotes-parts résultat sur op. faites en commun						
Produits financiers						
De participation (3)			7 708		-7 708	-100
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			7 708		-7 708	-100
Charges financières						
Intérêts et charges assimilées	-1 359		1 359		-2 718	-200
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	-1 359		1 359		-2 718	-200
RÉSULTAT FINANCIER	1 359		6 349		-4 990	-79
RÉSULTAT COURANT	12 387		-2 812		15 199	541
Produits exceptionnels						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations en capital			18 000		-18 000	-100
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES			18 000		-18 000	-100
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			-18 000		18 000	100
Impôt sur les bénéfices			-91 418		91 418	100
TOTAL DES PRODUITS			9 806		-9 806	-100
TOTAL DES CHARGES	-12 387		-60 800		48 413	80
Bénéfice ou Perte	12 387		70 606		-58 219	-82

(3) Dont produits concernant les entités liées

7 708

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

140 - AB FINANCEMENT

Du 01/10/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 547 650,22 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 12 387,09 Euros.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2020, les entreprises suivantes sont comprises dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe AB FINANCEMENT :

- AB DEVELOPPEMENT
- LA VIE SAINE
- LONSAINE
- LVS IDF
- LVS BFC
- LVS SUPPORT
- LVS SUD
- LVS 39
- APY

EVENEMENTS POST-CLOTURE :

Le 25 octobre 2022, une opération d'acquisition du groupe La Vie Saine par la société Financière Marcel a été réalisée.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Les immobilisations financières font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

140 - AB FINANCEMENT

Du 01/10/2022 au 31/12/2022

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

140 - AB FINANCEMENT

Du 01/10/2022 au 31/12/2022

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORP.	Terrains				
	Sur sol propre				
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencs & aménagts construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Inst. générales, agencs & aménagts divers				
	Autres immos corporelles				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau & mobilier informatique				
FIN.	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL			
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		5 900 850		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		130		
		TOTAL	5 900 980		
		TOTAL GENERAL	5 900 980		
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			
CORP.	Terrains				
	Sur sol propre				
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
	Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles				
	Mat. bureau, inform., mobilier				
	Emb. récupérables & divers				
FIN.	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL			
	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			5 900 850	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières			130	
		TOTAL		5 900 980	
		TOTAL GENERAL		5 900 980	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

140 - AB FINANCEMENT

Du 01/10/2022 au 31/12/2022

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Inst. générales agencem. amén.				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.				
Emballages récupérables divers				
TOTAL				
TOTAL GENERAL				

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

140 - AB FINANCEMENT

Du 01/10/2022 au 31/12/2022

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
AB DEVELOPPEMENT - -	6 196 050		100,00	
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

140 - AB FINANCEMENT

Du 01/10/2022 au 31/12/2022

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

- 1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)
- AB DEVELOPEMENT - -
- 2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)

Capital (6)	
Keserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	
Quote-part du capital detenu en %	
Brute	Nette
Valeurs comptables des titres detenus (/) (8)	
Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (/) (9)	
Montant des cautions et avals donnés par la société (/)	
Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (/) (10)	
Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (/) (10)	
Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (/)	

6 196 050 100,00

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (5 B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

140 - AB FINANCEMENT

Du 01/10/2022 au 31/12/2022

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au GA :

a. Filiales françaises

b. Filiales étrangères

2. Participations non reprises au GA :

a. Dans des sociétés françaises

b. Dans des sociétés étrangères

Capital (6)

Reserves et report
a nouveau avant
affectation des résultats
(6) (10)

Quote-part du capital
detenu en %

Brute

Valeurs comptables
des titres detenus
(7) (8)

Nette

Prêts et avances consentis
par la société et non
encore remboursés
(7) (9)

Montant des cautions et
avals donnés par
la société (7)

Chiffre d'affaires hors taxes
du dernier exercice écoulé
(7) (10)

Résultats (bénéfice
ou perte du dernier
exercice clos) (7) (10)

Dividendes encaissés
par la société au cours
de l'exercice (7)

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (5 B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au GA sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

140 - AB FINANCEMENT

Du 01/10/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	1 260	1 260		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	151 425	151 425		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	152 685	152 685		

renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

140 - AB FINANCEMENT

Du 01/10/2022 au 31/12/2022

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	

AB FINANCEMENT

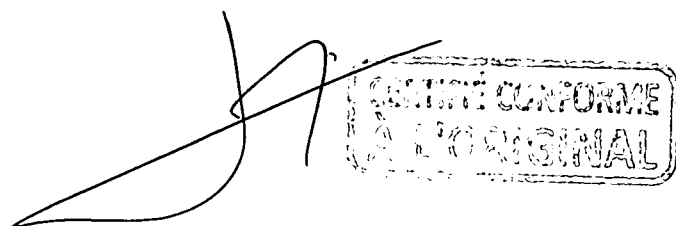
Société par actions simplifiée

10 Rue du Colisée

75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2022

A handwritten signature in black ink is written over a rectangular official stamp. The stamp contains the text "COMPTES CONFORMES" on the top line and "ORIGINAL" on the bottom line, both in a bold, sans-serif font. The signature is a stylized, cursive-like mark that starts with a large loop and ends with a long horizontal stroke.

AB FINANCEMENT

Société par actions simplifiée

10 Rue du Colisée

75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2022

Aux associés de la société AB FINANCEMENT

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AB FINANCEMENT relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés, à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article

D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui

- d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
 - il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
 - il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
 - il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 31 mars 2023

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

 Bénédicte Sabadie

Bénédicte SABADIE

BILAN - ACTIF

140 - AB FINANCEMENT

Du 01/10/2022 au 31/12/2022

ACTIF

Capital souscrit non appelé

ACTIF IMMOBILISÉ

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

Frais de développement

Concessions, brevets et droits similaires

Fonds commercial (1)

Autres immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles en cours

Avances et acomptes

Immobilisations corporelles

Terrains

Constructions

Installations tech., matériel & outillages

Autres immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

Immobilisations financières (2)

Participations

5 900 850 5 900 850

Créances rattachées à des participations

Titres immobilisés de l'activité de portefeuille

Autres titres immobilisés

Prêts

Autres immobilisations financières

130

130

130

TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ

5 900 980

5 900 850

130

130

ACTIF CIRCULANT

Stocks et en-cours

Matières premières et autres appro

En-cours de production (biens et services)

Produits intermédiaires et finis

Marchandises

Avances et acomptes versés sur commandes

Créances

100

100

Créances Clients et Cptes rattachés (3)

Personnel et comptes rattachés (3)

Créances fiscales et sociales (3)

2 051

2 051

2 051

Autres créances (3)

545 461

545 461

545 461

Capital souscrit - appelé non versé

Valeurs mobilières de placement

Actions propres

Autres titres

Instruments de trésorerie

Disponibilités

9

9

9

Charges constatées d'avance (3)

TOTAL ACTIF CIRCULANT

547 521

547 521

100

547 521

100

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Primes de remboursement des emprunts

Ecarts de conversion actif

TOTAL ACTIF GÉNÉRAL

6 448 500

5 900 850

547 650

100

547 650

100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

140 - AB FINANCEMENT

Du 01/10/2022 au 31/12/2022

PASSIF

	Valeurs au 31/12/22	% du passif	Valeurs au 30/09/22	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 5 800 850)	5 800 850		5 800 850	
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-5 418 272	-989	-5 488 878	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	12 387	2	70 606	13
SITUATION NETTE	394 965	72	382 578	70
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	394 965	72	382 578	70
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)	151 425	28	152 784	28
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 260		12 288	2
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	152 685	28	165 072	30
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	547 650	100	547 650	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

152 685

165 072

CPTÉ RÉSULTAT DÉTAILLÉ % CA

140 - AB FINANCEMENT

Du 01/10/2022 au 31/12/2022

	Du 01/10/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/10/21 Au 30/09/22	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation						
Montant net du chiffre d'affaires						
Reprises sur prov. (amorts), transf. charges			47		-46	-100
Autres produits			2 051		-2 051	-100
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			2 098		-2 098	-100
Charges d'exploitation						
Autres achats et charges externes	-11 028		11 258		-22 286	-198
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	-11 028		11 258		-22 286	-198
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	11 028		-9 161		20 189	220
Quotes-parts résultat sur op. faites en commun						
Produits financiers						
De participation (3)			7 708		-7 708	-100
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			7 708		-7 708	-100
Charges financières						
Intérêts et charges assimilées	-1 359		1 359		-2 718	-200
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	-1 359		1 359		-2 718	-200
RÉSULTAT FINANCIER	1 359		6 349		-4 990	-79
RÉSULTAT COURANT	12 387		-2 812		15 199	541
Produits exceptionnels						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations en capital			18 000		-18 000	-100
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES			18 000		-18 000	-100
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			-18 000		18 000	100
Impôt sur les bénéfices			-91 418		91 418	100
TOTAL DES PRODUITS			9 806		-9 806	-100
TOTAL DES CHARGES	-12 387		-60 800		48 413	80
Bénéfice ou Perte	12 387		70 606		-58 219	-82

(3) Dont produits concernant les entités liées

7 708

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

140 - AB FINANCEMENT

Du 01/10/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 547 650,22 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 12 387,09 Euros.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2020, les entreprises suivantes sont comprises dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe AB FINANCEMENT :

- AB DEVELOPPEMENT
- LA VIE SAINE
- LONSAINE
- LVS IDF
- LVS BFC
- LVS SUPPORT
- LVS SUD
- LVS 39
- APY

EVENEMENTS POST-CLOTURE :

Le 25 octobre 2022, une opération d'acquisition du groupe La Vie Saine par la société Financière Marcel a été réalisée.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Les immobilisations financières font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

140 - AB FINANCEMENT

Du 01/10/2022 au 31/12/2022

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

140 - AB FINANCEMENT

Du 01/10/2022 au 31/12/2022

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORP.	Terrains				
	Sur sol propre				
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Inst. générales, agencés & aménagés divers				
	Autres immos corporelles				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau & mobilier informatique				
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL			
FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		5 900 850		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		130		
		TOTAL	5 900 980		
		TOTAL GENERAL	5 900 980		

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
CORP.	Terrains					
	Sur sol propre					
	Constructions					
	Sur sol d'autrui					
	Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Inst. gal. agen. amé. divers					
	Autres immos corporelles					
	Mat. bureau, inform., mobilier					
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL				
FIN.	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				5 900 850	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				130	
		TOTAL			5 900 980	
		TOTAL GENERAL			5 900 980	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

140 - AB FINANCEMENT

Du 01/10/2022 au 31/12/2022

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Inst. générales agencem. amén.				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.				
Emballages récupérables divers				
TOTAL				
TOTAL GENERAL				

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

140 - AB FINANCEMENT

Du 01/10/2022 au 31/12/2022

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
AB DEVELOPPEMENT - -	6 196 050		100,00	
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

140 - AB FINANCEMENT

Du 01/10/2022 au 31/12/2022

Informations financières (5)

	Capital (b)	Reserves et report a nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %		Valeurs comptables des titres détenus (/) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (/) (9)		Montant des cautions et avals données par la société (/)		Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (/) (10)		Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (/) (10)		Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (/)
				Brute	Nette										

Filiales et participations (1)

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)

AB DEVELOPPEMENT - -	6 196 050	100,00
----------------------	-----------	--------

2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

140 - AB FINANCEMENT

Du 01/10/2022 au 31/12/2022

Informations financières (5)

Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (/) (8)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (/) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (/)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (/) (10)	Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (/) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (/)
			Brute	Nette				

Filiales et participations (1)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au § A :
 - a. Filiales françaises
 - b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au § A :
 - a. Dans des sociétés françaises
 - b. Dans des sociétés étrangères

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

140 - AB FINANCEMENT

Du 01/10/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	1 260	1 260		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	151 425	151 425		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	152 685	152 685		

renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

140 - AB FINANCEMENT

Du 01/10/2022 au 31/12/2022

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	

AB FINANCEMENT

**Société par actions simplifiée
au capital de 5.800.850 euros**

**Siège social : 102, avenue des Logissons
13770 Venelles**

830 605 176 R.C.S. Aix-en-Provence

(ci-après la « **Société** »)

**PROJET DE DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
SEANCE D'ASSOCIE UNIQUE DU 31 MARS 2023**

DEUXIEME DECISION

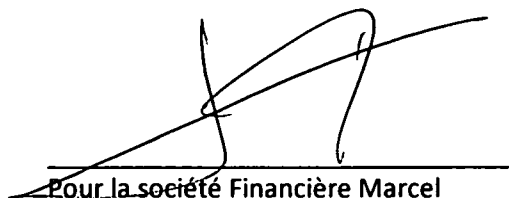
Affectation du résultat

Connaissance prise du rapport de gestion du président, du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2022 et des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2022,

l'associé unique

- (i) **décide** d'affecter le solde du résultat net de l'exercice clos le 30 septembre 2022 se soldant par un bénéfice de 70.606 euros, en totalité au poste « *report à nouveau* », dont le solde débiteur est ainsi porté de (5.488.878) à (5.418.272) euros ; et
- (ii) **constate**, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme,



Pour la société Financière Marcel
Président

La société Imeije,
elle-même représentée par Monsieur Emmanuel Dufour

AB FINANCEMENT

**Société par actions simplifiée
au capital de 5.800.850 euros**

**Siège social : 102, avenue des Logissons
13770 Venelles**

830 605 176 R.C.S. Aix-en-Provence

(ci-après la « **Société** »)

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
SEANCE D'ASSOCIE UNIQUE DU 31 MARS 2023**

DEUXIEME DECISION

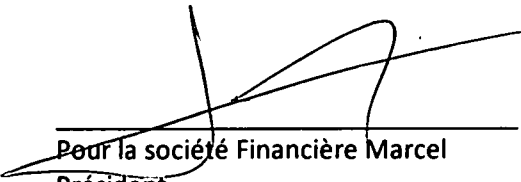
Affectation du résultat

Connaissance prise du rapport de gestion du président, du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2022 et des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2022,

l'associé unique

- (i) **décide** d'affecter le solde du résultat net de l'exercice clos le 30 septembre 2022 se soldant par un bénéfice de 70.606 euros, en totalité au poste « *report à nouveau* », dont le solde débiteur est ainsi porté de (5.488.878) à (5.418.272) euros ; et
- (ii) **constate**, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme,



Pour la société Financière Marcel
Président

La société Imeije,
elle-même représentée par Monsieur Emmanuel Dufour